



SÉANCE DU 06 JUIN 2023

Nombre de Membres
En exercice : 29
Titulaires présents : 21
Pouvoirs : 4

Date de convocation :
31/05/2023
Date d'affichage :
09/06/2023

Votants :	25	Pour :	25	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le six juin, à dix-neuf heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à salle des fêtes de Cernon, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; DALLOZ Jean-Charles ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; LONG Grégoire ; MOREL-BAILLY Hélène ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RETORD Dominique ; SCHAEFFER Catherine ;

Excusés ayant donné pouvoir : ETCHEGARAY Josiane (représentée par LONG Grégoire) ; MOREL Denis (représenté par BELPERRON Pierre-Rémy) ; REVOL Hervé (représenté par PROST Philippe) ; STEYAERT Frank (représenté par GIROD Franck).

Excusés : BLASER Michel ; CHATOT Patrick ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; ROUX Nathalie.

Objet : Approbation des marchés de travaux pour la construction de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) à Moirans

Rapporteur : BUCHOT Jean-Yves

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Terre d'Émeraude Communauté s'est engagée à construire un Accueil Collectif de Mineurs à destination des enfants du pôle de Moirans.

Lors de sa séance du 09 mars 2022, par délibération n°031/2022, le Conseil Communautaire a approuvé le projet de construction.

Pour mémoire, le bâtiment sera construit à côté de la médiathèque, en lieu et place d'un bâtiment qui a été démoli en 2022. Construit de plain-pied, il sera composé de deux parties :

- Un Pôle restauration de 240 m² : Une cuisine, deux salles de restauration et des communs
- Un pôle activités de 562 m² : 2 salles communes, 5 salles d'activités, deux salles de repos et des communs

Le projet a été conçu par une équipe de maîtrise d'œuvre dirigée par Peter WILKING du cabinet d'architecte L'Atelier.

Les travaux ont été découpés en 15 lots.

Après une première procédure déclarée sans suite en 2022, une nouvelle procédure adaptée a été lancée pour l'attribution des marchés de travaux.

Les travaux ont été découpés en deux tranches :

- Une tranche ferme pour l'ensemble du clos-couvert, et le second œuvre du pôle « restauration »
- Une tranche conditionnelle pour le second œuvre du pôle « Activités »

La décision d'affermissement de la tranche conditionnelle sera prise lorsque l'ensemble des financeurs sollicités selon le plan de financement rectifié, approuvé par la délibération du Conseil Communautaire n°049/2023 du 05 avril 2023, se seront prononcés.

L'estimation des travaux, actualisée à mars 2023, s'élève à 2 142 023 € HT.

La publicité a été transmise le 14 mars 2023 sur la plate-forme d'acheteur et Le PROGRES ; la date de remise des offres était fixée au 17 avril 2023. 31 offres ont été reçues. Le lot n°8 « Serrurerie », n'a fait l'objet d'aucune offre. Il fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Après analyse des offres et avis de la commission d'appel d'offre, le pouvoir adjudicateur a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Nombre d'offre reçues	Estimation (toutes tranches) HT	Entreprise attributaire	Montant du marché (toutes tranches) HT
1	Terrassements - VRD	2	130 600 €	SERRAND TP	132 974,50 €
2	Gros-œuvre - maçonnerie	2	463 500 €	JACQUET	432 410,54 €
3	Charpente bois	2	135 000 €	BOURDON FRERES	92 936,30 €
4	Couverture - bardage - zinguerie	1	207 000 €	PUGET	223 349,34 €
5	Etanchéité	3	62 000 €	SFCA	56 888,60 €
6	Menuiseries extérieures bois-aluminium	3	206 000 €	PAGET	179 092,78 €
7 et 7 bis	Menuiseries intérieures	1	189 100 €	PAGET	175 891,00 €
8	Serrurerie	0	113 500 €	Pas de Réponse	Relance
9	Plâtrerie - peintures	2	230 600 €	BONGLET	250 411,40 €
10	Faux-plafonds en dalles	4	23 500 €	MCP	26 114,40 €
11	Chape - carrelage - faïences	3	58 300 €	BFC Revêtements	56 119,20 €
12	Sols souples	3	39 100 €	BFC Revêtements	34 827,21 €
13	Plomberie - chauffage - ventilation	2	258 500 €	PICARD	318 946,17 €
14	Electricité	3	138 810 €	PERNOD	126 841,00 €
	Total HT	31	2 255 510 €	Total HT (avec estimation serrurerie)	2 220 302,97 €

Le **BUREAU COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER les marchés de travaux relatifs à la construction de l'ACM de Moirans.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés et tous documents utiles à l'exécution des travaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,


Le Président

